



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie

1243 Islington Avenue, Suite 501
Toronto, Ontario M8X 1Y9
P : 416 234 8800 | F : 416 234 8820
www.alliancept.org

Comment interpréter vos résultats standards et votre profil de rendement

Les notes de votre profil de rendement à l'Examen de compétence en physiothérapie ne sont pas des notes exprimées en pourcentage.

Votre note standard

Nous avons converti votre note exprimée en pourcentage en une note standard pour que nous puissions comparer les notes des candidats entre les différents examens. Votre note standard n'équivaut pas au nombre de questions auxquelles vous avez bien répondu ni au nombre d'éléments de la liste de contrôle auxquels vous avez bien répondu.

Comprendre votre note standard

Nous convertissons la note moyenne de tous les candidats ayant fait leurs études au Canada qui passent l'examen pour la première fois en une note standard de 500. L'écart-type est fixé à 100. Ces valeurs vous permettent de déterminer si vous vous situez au-dessus ou au-dessous de la moyenne. Si votre note est supérieure à 500, votre rendement était meilleur que le rendement moyen des candidats ayant fait leurs études au Canada qui passaient l'examen pour la première fois. Si votre note est inférieure à 500, votre rendement était en dessous de cette moyenne.

Votre profil de rendement

Pour vous donner plus d'information sur votre rendement, nous vous avons donné votre note pour chaque domaine de contenu (notes partielles). Si votre note partielle approche 500, alors votre rendement dans ce domaine de contenu était semblable au rendement moyen de tous les candidats ayant étudié au Canada qui passaient l'examen pour la première fois. Votre note finale n'équivaut pas à la moyenne de vos notes partielles.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur notre façon de calculer les notes et les notes de passage, veuillez consulter la foire aux questions de notre site Web, www.alliancept.org.

Les trois critères applicables à la composante clinique

Nous notons la composante clinique de l'Examen de compétence en physiothérapie selon trois critères. Vous devez répondre à ces trois critères pour réussir l'examen.

Votre note aux stations de 10 minutes correspond au nombre d'éléments de la liste de contrôle que vous avez réussis (80 % de la note de la station), et à la façon selon laquelle les examinateurs ont noté votre rendement et votre communication (20 % de la note de la station).

Votre note aux stations de cinq minutes correspond au nombre d'éléments de la liste de contrôle que vous avez réussis (40 % de la note de la station), à la façon selon laquelle les examinateurs ont noté votre rendement (10 % de la note de la station) et aux notes obtenues à la partie écrite de la station (50 % de la note de la station).

La note totale

Votre note totale est la moyenne des notes obtenues aux stations, convertie en une note standard. Pour répondre à ce critère, vous devez obtenir une note générale minimale.

Le fait de répondre au critère de note totale démontre que vous avez obtenu une note standard minimale globale pour un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'habiletés. La note totale ne donne pas d'information au sujet des domaines de pratique ou des fonctions spécifiques dans lesquels vous pourriez présenter des lacunes en ce qui a trait aux connaissances, aux aptitudes et aux habiletés.

**CAPR**Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators**ACORP**Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie1243 Islington Avenue, Suite 501
Toronto, Ontario M8X 1Y9

P : 416 234 8800 | F : 416 234 8820

www.alliancept.org

Nombre de stations

Pour satisfaire à ce critère, vous devez réussir un nombre minimal de stations.

Le fait de répondre au critère du nombre de stations indique que vous avez démontré un rendement satisfaisant à un nombre minimal de groupes d'éléments. Le critère du nombre de stations identifiera des lacunes fréquentes ou systématiques dans vos connaissances, compétences et habiletés. Le critère du nombre de stations vous empêche de passer à la composante clinique si vous réussissez bien certaines stations, mais échouez à d'autres. Ainsi, il assure que vous faites preuve de connaissances, de compétences et d'habiletés constantes d'une station à l'autre.

Les incidents critiques

Pour réussir le critère des incidents critiques, vous ne pouvez pas avoir plus de deux (2) incidents mineurs ou manquements professionnels pendant votre examen et vous ne devez avoir aucun manquement majeur à la sécurité ou au professionnalisme.

Les examinateurs notent tout incident critique, soient des gestes ou des comportements qui pourraient les amener à douter de votre aptitude à pratiquer la physiothérapie de manière sécuritaire et professionnelle. Le jury d'examen révise ces incidents critiques et décide si chaque incident identifié est un manquement à la sécurité ou au professionnalisme. Il prend plusieurs facteurs en considération, incluant l'exactitude et l'entièreté de la documentation de l'examineur, le rôle prévu du client standardisé, la documentation pertinente, les décisions prises antérieurement concernant des incidents critiques semblables et le jugement professionnel des membres du jury d'examen.